

2024-10-08
2023-1705

VM3^{MD} MUP
SUSPENSION

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

CONTENU NET : 1 L à vrac

PRINCIPE ACTIF :

thiocarbazone-méthyle5 g/L

pyrasulfotole.....31,3 g/L

bromoxynil (présent sous forme de bromoxynil et d'esters d'octanoate et d'heptanoate
mélangés)175 g/L

N° D'HOMOLOGATION 33239 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER



POISON

CORROSIF POUR LES YEUX

IRRITANT POUR LA PEAU

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 3G3

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, appeler au numéro d'urgence
suivant 1-800-334-7577 (24 heures par jour).**

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI : Utiliser strictement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MISES EN GARDE : EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS. Nocif ou fatal en cas d'ingestion. Corrosif pour les yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau. Sensibilisant potentiel de la peau. Se laver à fond après la manipulation. Les fabricants de formulations et les autres personnes manipulant le produit doivent porter une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants résistant aux produits chimiques et l'équipement de protection oculaire (lunettes de protection). Les gants résistant aux produits chimiques et d'équipement de protection oculaire devraient être portés aussi lors des activités des réparations ou de nettoyage.

Rincer les gants avec de l'eau et du savon avant de les enlever, puis bien se laver les mains avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer l'équipement protecteur chaque jour. Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

PREMIERS SOINS: Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **EN CAS DE**

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. **EN CAS**

D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Il n'existe pas d'antidote spécifique. Traiter selon les symptômes. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Ne pas contaminer les systèmes aquatiques par suite du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ENTREPOSAGE : Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer dans un endroit frais et sec. Ne pas entreposer en deçà du point de congélation. Bien secouer avant d'utiliser. Entreposer le produit dans son contenant original seulement et le garder fermé. Pour éviter toute contamination, conserver ce produit à l'écart des autres pesticides, aliments pour animaux, semences, engrais, eau, denrées alimentaires ou aliments pour animaux.

ÉLIMINATION : Les fabricants canadiens doivent éliminer les principes actifs et les contenants superflus conformément à la réglementation municipale ou provinciale/ territoriale. Pour des précisions, notamment sur le nettoyage des déversements, communiquer avec le fabricant ou avec l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

230501

^{MD}VM3 est une marque déposée de Bayer.